

Nous avons l'honneur de vous convier à l'**Assemblée Générale Ordinaire**



**De l'Association des Randonneurs de la Côte
d'Opale**

le dimanche 26 novembre 2017 à 10h

En « La Maison des Islandais »

Aux HEMMES DE MARCK (face à l'Eglise)

Accueil dès 9h30 pour émargement du registre de présence

10h début de l'Assemblée Générale,

Votre **présence est indispensable** ! En cas d'absence, faites vous représenter par un autre membre de l'Association en lui remettant la procuration jointe ou en nous **l'envoyant avant le 20 novembre 2017.**

* Nous vous rappelons que seuls les **membres à jour de leur cotisation** peuvent participer à l'Assemblée Générale en vertu de l'article 13 des statuts.

Si ce n'est pas fait et dans cette intention, il serait souhaitable d'obtenir au plus tard votre adhésion le jour de l'A.G, merci d'avance.

A l'ordre du jour :

1. introduction par le Président de l'Association
2. lecture du rapport d'activités, suivie du vote
3. lecture du rapport financier, suivie du vote
4. renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau, suivi du vote
5. présentation des projets à venir.
6. Questions diverses

Vers 13h repas, type Auberge Espagnole

Les boissons ainsi que le dessert sont offerts par notre Association.

La vaisselle sera mise à disposition par la municipalité.

Pour ceux qui ont le temps et veulent bien cuisiner, vous pouvez mijoter :

Un plat salé pour le repas **OU** pour l'apéritif.

Nous aurons accès aux cuisines, avec la possibilité de réchauffer les plats.

Merci de contacter Francine, notre Vice-présidente, pour harmonisation des mets (Qui apporte quoi) au 03 21 36 34 25 ou 06 44 32 99 77 ou francine.duval46@gmail.com.

L'Assemblée Générale est toujours l'occasion de célébrer la convivialité qui nous unit et qui assure la bonne santé de notre association.

Bien entendu les conjoints non membres sont les bienvenus, ils ne pourront pas participer aux débats ni aux votes mais participeront activement à l'ambiance amicale de l'après AG !

Merci de venir partager ces moments importants avec nous.

Ci-joint procuration, questions éventuelles, acte de candidatures à retourner avant le 20 novembre.